



DISCOURS DE MADAME LE MAIRE

Rapport sur la situation financière de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Conformément à l'article 955 du Code Municipal, je vous présente le rapport sur la situation financière de la municipalité qui comporte trois points bien précis :

1. Les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2011;
2. Les indications préliminaires des résultats d'exploitation pour l'exercice financier 2012;
3. Les orientations du budget 2013.

1) LES ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2011

Le rapport sur les états financiers vérifiés en date du 31 décembre 2011 a été préparé par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton.

Le surplus de cet exercice s'élevait à 127 134 \$.

Le surplus accumulé non affecté en date du 31 décembre 2011 s'élevait à 541 836 \$.

Les membres du conseil ont convenu de réserver de ce surplus, un montant de 80 000 \$ pour l'exercice financier 2012.

2) LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2012

<i>Les indications pour 2012 sont :</i>	Budget 2012	1 069 064 \$
	Recettes au 31-10-2012	903 300 \$
	Dépenses au 31-10-2012	811 036 \$

Les revenus et dépenses ont été effectués selon les prévisions budgétaires projetées.

Considérant qu'il reste deux mois d'ici la fin de l'année et que plusieurs dépenses sont encore à effectuer avant que ces résultats ne soient confirmés, nos projections permettent d'anticiper un surplus pour l'exercice en cours.

Liste des contrats de plus de 25 000 \$ conclus en 2012 (en date du 31 octobre 2012) :

Pavages Maska	Resurfacement du 5 ^e rang	50 299,25 \$
Transport Fafard inc.	Enlèvement de la neige et transport sel	86 287,36 \$
Génivar	Services professionnels en ingénierie – Réseau d'égout et autres	175 681,81 \$
Jambette Évolueux	Revitalisation du parc-école, modules de jeux	75 034,56 \$
Vallières asphalte	Réparations d'asphalte et asphaltage sentiers du parc	27 889,66 \$
Notaire A. Allard in trust	1 ^{er} versement pour l'achat de l'immeuble situé au 360 Principale	75 000,00 \$

Projets d'immobilisations réalisés en 2012 (en date du 31 octobre 2012) :**Dépenses nettes :**

Acquisition du 360 rue Principale (reste 100 000 \$ à payer)	76 779,13 \$
Revitalisation du parc-école (73 423,86 \$ 40 000 \$ de subvention reçue)	33 423,86 \$
Asphaltage des sentiers du parc	11 890,47 \$
Portables pour les séances du conseil sans papier	6 748,61 \$
Système informatique du bureau	1 368,09 \$
Réseau d'assainissement des eaux usées (plans et devis + intérêts sur prêt temporaire)	167 760,52 \$

Rémunération des membres du conseil

Conformément aux dispositions de la Loi, voici la rémunération versée aux membres du conseil pour l'exercice de leur fonction. La rémunération du maire et des conseillers est fixée par le Conseil. Par contre, l'allocation de dépenses est fixée par la Loi sur le traitement des élus.

Mme Francine Morin	Rémunération du maire	4 197,24 \$/an
	Allocation de dépenses	2 098,68 \$/an
	MRC des Maskoutains (préfet)	19 753,80 \$/an
	R.A.R.C.	90.12 \$/réunion
M. Mario Jussaume	Rémunération d'un conseiller	1 399,08 \$/an
	Allocation de dépenses	699,56 \$/an
	Délégué à la MRC les Maskoutains	6 584.52 \$/an
Mme Marie Eve Leduc	Rémunération d'un conseiller	1 399,08 \$/an
	Allocation de dépenses	699,56 \$/an
M. Claude Leblanc	Rémunération d'un conseiller	1 399,08 \$/an
	Allocation de dépenses	699,56 \$/an
	Délégué à la R.A.R.C.	90.12 \$/réunion
M. Léonard Gaudette	Rémunération d'un conseiller	1 399,08 \$/an
	Allocation de dépenses	699,56 \$/an
	Délégué à la Régie des déchets	91,95 \$/réunion
M. Éric Delage	Rémunération d'un conseiller	1 399,08 \$/an
	Allocation de dépenses	699,56 \$/an
M. Guy Robert	Rémunération d'un conseiller	1 399,08 \$/an
	Allocation de dépenses	699,56 \$/an
	Délégué substitut à la Régie des déchets	91,95 \$/réunion

3) LES ORIENTATIONS DU BUDGET 2013

Les membres du conseil approuveront les prévisions budgétaires et le plan triennal d'immobilisations 2013-2014-2015 dans le cadre d'une séance spéciale qui se tiendra au début de décembre prochain.

L'année 2013 sera le premier exercice du rôle triennal d'évaluation. L'évaluation imposable des immeubles s'élèvera à 99 613 300 \$ comparativement à 2012 qui était de 83 824 300 \$.

Subventions et transferts gouvernementaux

La subvention de 68 182 \$ que nous recevons du Gouvernement du Québec pour l'entretien du réseau routier devrait être maintenue en 2013.

Pour 2013, nous recevrons un montant de 107 974 \$ du *Programme de transfert de la taxe d'accise sur l'essence de Canada-Québec* (TECQ). Un montant de 200 000 \$ a été retenu de ce Programme pour les travaux du réseau d'égout sanitaire.

Projets d'immobilisations pour 2013

Les travaux d'assainissement des eaux usées du village devraient finalement débuter en 2013. Ce projet contribuera à améliorer les infrastructures collectives et la qualité de vie des Bermigeois et Bermigeoises.

Des travaux de resurfaçage pour le 5^e rang et le remplacement d'un ponceau sur la rue Claing sont à prévoir.

L'aménagement d'un parc de planche à roulettes pour nos jeunes sera considéré. S'il y a lieu, une subvention sera demandée auprès du Pacte rural de la MRC des Maskoutains.

Nous prévoyons aussi faire l'acquisition d'un camion qui sera utilisé par l'inspecteur municipal pour les différents travaux de voirie et autres.

Enfin, pour sécuriser davantage les résidences de la municipalité et pour permettre aux premiers répondants de localiser plus facilement les lieux d'intervention, nous songeons à faire installer une signalisation 9-1-1 pour les adresses civiques.

Taux de taxation pour 2013

À ce stade-ci, il est difficile de confirmer quoi que ce soit, mais les membres du conseil ont la ferme intention de ne pas hausser l'effort fiscal des contribuables.

Nous allons tout mettre en œuvre afin que ce budget 2013 soit conforme aux attentes des contribuables et qu'il s'inscrive dans la poursuite des objectifs que nous nous sommes fixés en ce qui concerne le maintien de l'effort fiscal et l'amélioration de notre milieu de vie.

N'hésitez pas à consulter le site Web de la municipalité au www.saintbernarddemichaudville.qc.ca où vous pouvez trouver une multitude de renseignements utiles.

Je profite de l'occasion pour vous inviter à prendre une part active à la vie de votre municipalité en assistant aux séances du conseil qui se tiennent tous les premiers lundi du mois à 20 h à la salle du Conseil située au 390, rue Principale à St-Bernard.

Francine Morin, Maire